

Version texte

Vidéo 2 : comment mesurer les écarts de salaires ?

Perso 1 : 2 500 euros, le salaire moyen, franchement j'ai du mal à le croire !

Perso 2 : Et puis tout dépend de l'âge, du métier !

Perso 3 : Mais ça, on peut le mesurer non ? Il existe plusieurs manières d'observer les écarts de salaire. On peut regarder ce qui est effectivement perçu dans l'année et dépend du temps travaillé. Par exemple, 10 % des salariés gagnent moins de 3 000 euros nets par an, cela signifie qu'ils n'ont généralement pas travaillé toute l'année. On parle ici du temps partiel ou des contrats courts : intérimaires ou jobs d'été, des étudiants arrivés sur le marché du travail ou des retraités qui partent dans l'année...

Perso 2 : Alors, comment fait-on pour comparer le salaire de deux emplois différents ?

Perso 3 : On calcule le montant gagné si un salarié avait travaillé toute l'année. C'est le salaire mensuel en Equivalent temps plein (EQTP). On constate par exemple, qu'il y a peu de différence en moyenne entre privé et public. Alors qu'il y a de réels écarts entre les niveaux de diplômes. Par ailleurs, le salaire a tendance à croître avec l'âge en raison de l'expérience acquise tout au long de la carrière.

Vladimir Passeron : On peut aussi mesurer d'autres disparités salariales. Les salaires sont en moyenne plus élevés dans les grandes entreprises que dans les petites. Et vous vous en doutez, c'est vrai aussi entre les catégories socioprofessionnelles. En moyenne, un cadre gagne 2,3 fois plus qu'un ouvrier. Autre exemple : le lieu de travail. En Île-de-France, le salaire est 30 % plus élevé que la moyenne. Cela s'explique notamment par la forte proportion de cadres en région parisienne. On n'oublie évidemment pas les écarts entre les femmes et les hommes. Nous consacrons tout un épisode à ce sujet.

Perso 1 : Mais ces écarts de salaires, ils s'accroissent ou ils diminuent ?

Vladimir Passeron : Depuis les années 1960, les inégalités salariales, soit les écarts entre les hauts et les bas salaires, ont nettement diminué dans le privé. C'est notamment l'effet du Smic sur les bas salaires, qui explique que ces écarts se réduisent. En revanche depuis 10 ans environ, ces inégalités salariales ont cessé de diminuer... elles ré-augmentent même légèrement. Dans le même temps, les inégalités de temps de travail ont beaucoup augmenté sur une longue période avec l'essor du temps partiel et des contrats courts... Mais ce n'est plus le cas ces dernières années.

Dans le prochain épisode, on vous parle de l'échelle des salaires.